

## Communiqué de presse : La Ville de Bernay précise les modalités de réouverture du marché hebdomadaire

**Autorisée par la Préfecture dans le cadre du déconfinement, la réouverture du marché hebdomadaire est actée à compter du 16 mai dans le centre-ville de Bernay. Un retour qui s'accompagne de mesures de précaution et d'un appel à la responsabilité de chacun.**

Très attendu par les Bernayens et les habitants du territoire, le retour du marché hebdomadaire a été appréhendé de manière progressive avec, dans un 1<sup>er</sup> temps jusqu'à la fin mai, l'accueil des commerçants abonnés et les producteurs non-abonnés situés dans un rayon de 30 km (soit 60 % des commerçants habituellement accueillis). Ce retour progressif permettra d'adapter le dispositif après retour d'expérience quant au respect des recommandations

En effet, dans le contexte sanitaire actuel, les deux priorités portées par la Ville de Bernay quant au marché hebdomadaire sont :

- le respect des règles de distanciation dans le périmètre dévolu (aération des rangées place Paul Dérou (pas d'étals face à face) et espacement des étals dans les autres secteurs, distanciation physique des clients matérialisée par les commerçants, limitation de la longueur des stands à 8 m linéaires...)
- le respect des consignes sanitaires par tous (gel hydro-alcoolique, port du masque par les commerçants, manipulation des produits uniquement par les commerçants...).

Malgré le déconfinement, pour la sécurité de tous, le marché ne doit pas être un lieu de promenade mais uniquement un lieu où l'on vient faire ses courses. La Ville de Bernay fait donc appel au civisme de tous : il est donc demandé, dans la mesure du possible, de ne pas venir en famille, de faire les courses pour ses voisins qui auraient des fragilités particulières par rapport au COVID-19, de ne pas s'arrêter discuter en petits groupes et, bien évidemment, d'appliquer tous les gestes barrières.

Enfin, concernant les commerçants abonnés au marché qui avaient été prélevés comme à l'accoutumée début mars de leur abonnement mensuel, la Ville de Bernay rappelle que les séances auxquelles ils n'avaient pu participer du fait de la fermeture du marché dans un contexte de confinement seraient bien entendu décomptées dans un prochain abonnement.

